

Royaume-Uni / LISTE RECAPITULATIVE DES PIECES A FOURNIR

Toutes ces pièces sont à fournir obligatoirement pour un dossier de candidature à un poste de résident 2022/2023. Seuls les documents officiels émanant du Ministère de l'Education nationale seront pris en compte.

Le candidat est informé qu'à défaut de production des documents mentionnés ci-dessous, sa candidature pourrait être écartée faute d'éléments suffisants d'appréciation.

Depuis la mise en œuvre effective du Brexit, on distingue désormais deux situations :

1/ candidat d'ores et déjà présent sur le territoire britannique (détenteur d'un pre-settled ou settled status) ou ayant la nationalité britannique ;

2/ candidat non britannique et non présent sur le territoire britannique au moment de sa candidature / autre candidat.

Avant de constituer votre dossier, merci de bien vouloir consulter : <https://www.gov.uk/skilled-worker-visa>

➤ Pièces à fournir justifiant de votre situation :

1/ Candidat d'ores et déjà présent sur le territoire britannique ou ayant la nationalité britannique	2/ Candidat non britannique et non présent sur le territoire britannique au moment de sa candidature / autre candidat
• Pre-settled ou settled status (document ou capture d'écran du code fourni par les autorités britanniques nous permettant d'aller vérifier votre statut) • Preuve de nationalité britannique (certificat de naturalisation, passeport britannique)	• Déclaration sur l'honneur datée et signée par le candidat

➤ Pièces communes à fournir, indépendamment de la situation du candidat :

• Fiche de candidature sur laquelle sera fixée une photo d'identité récente • Arrêté de titularisation • Dernier arrêté d'échelon • Copie du passeport en cours de validité (à noter, depuis le 01/10/2021, une carte d'identité <u>n'est plus suffisante pour se rendre sur le territoire britannique</u>) • Copie du livret de famille • Curriculum vitae détaillé reprenant toutes les missions effectuées par l'enseignant • Copie du contrat en cours (pour les agents relevant actuellement de l'AEFE) • Pour les personnels du premier degré : - Le compte-rendu du rendez-vous de carrière pour les agents en bénéficiant - Les 2 derniers avis de notation pédagogique - Les rapports d'inspection les plus récents (à défaut le rapport de titularisation) • Pour les personnels du second degré : - Le compte-rendu du rendez-vous de carrière pour les agents en bénéficiant - Les 2 derniers avis de notation pédagogique et administrative - Les rapports d'inspection les plus récents (à défaut le rapport de titularisation) • Pour les personnels du premier et second degré, copie complète I-Prof « votre assistant carrière » : déroulement de carrière, promotion, échelon, disponibilité, notation, etc. • Copie du diplôme universitaire le plus élevé et des diplômes professionnels (CAFIPEMF, CAPA-SH, CAPSAIS, Maître spécialisé, Licence FLE, liste d'aptitude à la direction d'école, certifications complémentaires, habilitation en langues, etc.) • Copie des attestations certifiant les acquisitions de compétences professionnelles du candidat (tutorat de professeur stagiaire, formateur dans le cadre de la formation continue, Conseiller pédagogique, copie des attestations de stage MEN de moins de 5 ans) • Lettre de motivation manuscrite signée par le candidat (1 page recto-verso maximum)
--